

Bonjour, Ce « carnet de route » est adressé, par méil exclusivement, à tous les contacts de la FFFSH. **Je vous recommande de le transmettre à vos contacts locaux, ce qui leur permettra d'être mis au courant de la vie de la FFFSH.** Bien entendu, vous pouvez réagir à ces informations par mail à l'adresse située en pied de page. Merci par avance. Je compte sur vous.
Bernard HUMBERT, président de la FFFSH

1. Valençay 2016 : Congrès annuel, 28 et 29 octobre

Vous allez recevoir le compte-rendu de nos deux assemblées générales (extraordinaire pour la dénomination des nouvelles régions et ordinaire pour les bilans et les projets). En outre seront joints à ce compte-rendu, ceux des ateliers et tribunes

libres. Une intervention a beaucoup intéressé les personnes présentes à l'AG, celle de Jacques Martel qui, au moyen d'un PowerPoint très détaillé a montré l'évolution de nos manifestations à la lumière des résultats de l'enquête 2015. Éminemment instructif. Ce PwP sera en pièce jointe.



Le 28 octobre au soir, nous avons dignement fêté les 50 ans de spectacles d'André Chesnes et de Jean-Claude Baudoin : (<https://www.facebook.com/448307395219125/photos/a.1140383006011557.1073741846.448307395219125/1140383052678219/?type=3&theater>) mais nous avons aussi décerné les prix des concours photos et affiches. Voici le palmarès :

Concours d'affiches : 1er prix : MONTREUIL-SUR-MER, 2° prix : PLOUVORN, 3° prix : AILLY-SUR-NOYE.

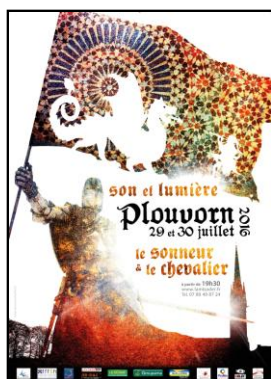
Concours de photographies : 1er prix : MONTREUIL-SUR-MER, 2° prix : MONTAGNE, 3° prix : TRANS-SUR-ERDRE

Concours de photographies public (votes facebook) : 1er prix : TRANS-SUR-ERDRE

Chaque lauréat a reçu un chèque soit de CAPVAL soit de la FFFSH



MONTREUIL-SUR-MER



MONTAGNE



TRANS-SUR-ERDRE



2. VIE DE LA FÉDÉ...

Vous avez été destinataires d'une lettre, **peu orthodoxe** au demeurant, de deux administrateurs annonçant leur démission.

Je voudrais, par ce court communiqué vous livrer **la version officielle validée par le conseil d'administration**.

Francis BRIATTE, qui fut un excellent trésorier pendant 12 ans et que nous avons légitimement remercié le dimanche matin, lors de l'AG de Valençay, ne s'est pas représenté dans le cadre du tiers sortant. Il ne pouvait donc plus être membre du bureau. Il a été remplacé par le trésorier adjoint devenu trésorier, Marc CABARET.

Quant à Jean-Michel DELANNOY qui hésitait, depuis plusieurs semaines sur son envie de rester au CA de la FFFSH, il a démissionné suite à un conflit interne. Grand travailleur, dévoué et investi, il sera regretté par le CA qui pourvoira, prochainement, à son remplacement.

Soyez rassurés, la FFFSH ne change pas de politique, ses animateurs restent, toujours fidèles et passionnés, au service des organisateurs de manifestations historiques pour leur apporter toujours plus d'aide, d'échanges de pratiques, de fiches techniques, de promotion...

BH

3. BILAN DE SAISON 2016

Vous le savez, les enquêtes annuelles nationales auxquelles nous vous demandons, chaque année, de participer, sont importantes pour une meilleure connaissance de notre "aventure humaine" dans toutes nos démarches officielles. Mais vous pouvez, vous aussi, vous servir de ces informations statistiques avec vos contributeurs potentiels.

Rappel : Si vous vous engagez dans la démarche qualité FFFSH, ce "**Bilan de saison**" fait partie des engagements obligatoires.

La grille 2016 est jointe à ce "carnet". Nous vous demandons d'y répondre **dès que possible** si vous ne l'avez pas encore fait de manière à pouvoir disposer de chiffres actualisés pour nos partenaires.

4. LU POUR VOUS

Associations mode d'emploi : Au menu du dernier numéro (Novembre 2016) :

- * Où en sont **les financements publics** ?
- * **La responsabilité des dirigeants** en cas de difficultés financières
- * Comment remplir votre demande de **rescrit fiscal**
- * **Faire garantir son emprunt** par la collectivité, c'est possible !

- * **Logiciel de comptabilité** : comment choisir le plus adapté ?
 - * **Crowdfunding** : les contreparties peuvent annuler la déduction fiscale
 - * Frédéric Marty : Le modèle français de la subvention est remis en cause par **la politique européenne de concurrence**
 - * **Service civique** : 10 conseils pour que la mission soit une réussite
- Plus sur <http://www.associationmodeemploi.fr/>

5. LES FICHES TECHNIQUES

Sur le site www.fffsh.eu, dans la partie adhérents, les "fiches techniques" ont pour objectif de vous aider dans la mise en œuvre de votre projet. N'hésitez pas à les consulter. Voici la liste des fiches accessibles à ce jour :

1. Les différents contrats
2. Législation professionnels-amateurs
3. Les droits d'auteurs
4. Les assurances
5. Formulaire Word protégé
6. Embossage et gaufrage de document
7. Atelier sécurité évacuation
8. Valorisation comptable du bénévolat
9. Fabrication d'une tente
10. Présentation des animaux en public
11. Sécurité alimentaire
12. Griser une perruque à bas prix.

6. Quelques conseils... pas inutiles ! Avant de débiter la saison voici les conseils de la FFFSH :

Si vous décidez d'organiser un spectacle ouvert au public, vous devrez vérifier que vous êtes bien assurés.

Effondrement de gradins, incendie : en tant qu'organisateur de spectacle, votre responsabilité pourrait être engagée en cas de dégâts ou d'accident. Vos assurances doivent protéger non seulement les personnes physiques (artistes, public, organisateurs, bénévoles, agents de sécurité, hôtesse...) mais également le matériel (décors, équipements de sonorisation et d'éclairage...) et les locaux. Après avoir identifié les risques éventuels, vous devrez vérifier que vos contrats permettent de les garantir. Si ce n'est pas le cas, vous devrez souscrire des assurances spécifiques.

La responsabilité civile organisateur

En premier lieu vous devrez souscrire une assurance responsabilité civile organisateur (RCO). Obligatoire, elle permet de couvrir financièrement les dommages (corporels, matériels et immatériels) qui pourraient être causés à un tiers par la structure organisatrice, ses salariés ou ses bénévoles.

Ne vous limitez pas au jour du spectacle, pensez à inclure les périodes de montage et de démontage.

Ce contrat est au profit exclusif des tiers. Veillez à ce que soit stipulé que les membres du personnel de l'association (dirigeants, salariés, bénévoles, stagiaires,...) sont considérés comme tiers les uns par rapport aux autres, afin que le contrat prenne en charge un accident d'un membre du personnel du fait d'un autre membre.

Une garantie accident

Vous pouvez aussi souscrire une garantie accident. Elle permet aux membres de l'association victimes d'un accident corporel de recevoir une indemnisation sans avoir à engager la responsabilité de l'organisateur de l'événement. Elle est plus que recommandée pour les associations recourant à des bénévoles.

Pour couvrir le matériel loué, prêté ou acheté (sono, éclairages, costumes, accessoires, décors, etc.) contre toute dégradation due à un événement extérieur imprévisible et inattendu (casse, vol, perte...), vous pouvez souscrire une assurance tous risques matériels.

7. Solidarité...

Nos amis **d'Ecouen** (*Autour de Léonardo*) qui viennent de perdre, après une courte mais implacable maladie, leur présidente fondatrice et metteuse en scène de grand talent, **Monique POTEL**, nous signalent que, dans le cadre d'une restructuration de leur organisation, ils mettent en vente des costumes, des accessoires, des éléments de décor.

Déjà, plusieurs associations des Hauts-de-France se sont mobilisés lors de leur récente réunion régionale. Si vous êtes intéressé, prendre contact avec famille.leduc@neuf.fr qui vous communiquera les listes des éléments proposés à la vente à des prix très très raisonnables. Vous trouverez, en pièce jointe, à titre indicatif un inventaire complet.

8. Appel à l'aide : Trans-sur-Erdre (44)

Transmission et le spectacle sont sélectionnés pour un concours **dont la dotation serait très intéressante pour l'association.**

Ce concours mis en place par le Reader Digest et la Banque humanitaire du Pallet vise à récompenser des associations qui ont œuvré pour des actions de Solidarité.

En 2016 Transmission a été retenue et a fait l'objet de 4 pages de reportage + une vidéo dans le N° de Juillet-

Août du Reader Digest, cet article présente notre partenariat avec ELI d'Ancenis et l'insertion au cœur de notre spectacle. Jean Marie Roussière président de la Banque alimentaire et ami de Transmission souhaite fortement nous récompenser...

Nous sommes 10 à concourir et **c'est le nombre des votes qui désigne les gagnants.**

Mais cela dépend de vos votes... en direct sur ce lien :
<http://www.selectionclic.com/prixdelasolidarite/>

9. Crowdfunding

<https://www.kengo.bzh/projet/soutenez-le-spectacle-historique-de-bon-repos>

L'association Racines d'Argoat organise chaque année le son et lumière de l'abbaye de Bon Repos.

En 2017, l'association fêtera sa 30^{ème} édition. A cette occasion, Racines d'Argoat souhaite mettre en place un nouveau spectacle.

Afin de permettre le financement de ce nouveau projet coûteux, Racines d'Argoat lance un financement participatif sur le site www.kengo.bzh.

Vous trouverez ci-dessus le lien vers la page qui détaille le projet.

10. Nouvelle expo au CNCS



11. Privilégiez les prestataires référencés par la FFFSH

Rappelons qu'il est très facile d'accéder aux listes proposées par la FFFSH sur le site www.fffsh.eu.

Pour consulter la liste complète des **prestataires recommandés par les adhérents (professionnels ou amateurs)**, il vous suffit de double-cliquer sur ce lien :

<http://adhe.fffsh.eu/adherents.php>

de chercher votre "ville" **dans la liste des adhérents à jour** et de taper votre mot de passe (à demander à votre organisation). Rappelons que **le prestataire référencé s'est engagé à consentir à nos adhérents, dans la mesure du possible, un aménagement tarifaire sur ses prestations.**

NB : La liste accessible sans mot de passe vers l'espace adhérents ne contient que ceux qui ont acquitté un droit d'accès au site public. La liste complète comporte une centaine de références classées.

Attention les codes de connexion qui vous ont été attribués ne seront plus valables au-delà du 31 décembre prochain. De nouveaux codes, correspondant aux nouvelles régions, vous seront alors communiqués au fur et à mesure de l'arrivée des adhésions.

Avez-vous renvoyé votre adhésion 2017 ?

Si oui, merci pour votre confiance. Si non, sachez que vous pouvez trouver les formulaires à compléter sur votre ordi ou tablette sur le site www.fffsh.eu.

Ne tardez pas, merci.